



## Accès à l'électricité en milieu rural : *Quels enjeux concrets ?*

Aujourd'hui, si l'électrification rurale décentralisée a démontré sa pertinence et les impacts induits, elle est confrontée à plusieurs contraintes limitant son changement d'échelle mais qui renforcent la place des associations et fondations présentes sur le terrain :

- **Les contraintes géographiques.** Chaque situation est différente. Pour chaque site, une étude de faisabilité, une appréciation des gisements et des consommations électriques, une sensibilisation ajustée à la culture et aux coutumes locales, doit être menée.

→ *Adapter l'offre aux spécificités locales*

- **les contraintes sociologiques.** Le caractère décentralisé de l'électricité renouvelable représente un autre caractère innovant. Les droits et devoirs respectifs des futurs abonnés, les rôles des opérateurs, des collectivités locales, des institutions nationales chargées de l'électricité, doivent être expliqués et précisés à tous les protagonistes.

→ *Mettre en œuvre des pratiques de développement des territoires*

- **Les contraintes culturelles.** Dans les pays en développement, tout service public payant, pour qu'il soit durable doit être associé aux notions de proximité et de confiance : présence d'ONGs locales de développement, opérateurs locaux conscients des enjeux des localités, au prix d'un important travail de formation et d'accompagnement.

→ *Identifier et former des acteurs de proximité.*

- **Les contraintes institutionnelles.** Si des agences d'électrification rurale, maillon nécessaire à la généralisation de l'électrification rurale décentralisée, ont été créées dans la plupart des pays africains, les textes réglementaires, les modalités d'électrification conventionnelles et les compétences issues des sociétés nationales d'électricité freinent l'acceptation et la diffusion de l'électrification rurale.

→ *Accompagner et renforcer les acteurs de l'électrification rurale*

- **Les contraintes économiques.** La tarification de l'électricité devant être aussi réduite que possible, elle ne couvre aujourd'hui que les coûts de personnel et de renouvellement des petits composants en fin de durée de vie. Elle ne permet pas d'assurer une marge satisfaisante pour les

opérateurs ni de couvrir l'amortissement du matériel pour son renouvellement total. Des subventions importantes d'aide aux investissements sont indispensables – en complément des mécanismes conventionnels – pour permettre le développement durable de services d'électrification de proximité et de qualité, et donc la lutte contre la pauvreté.

➔ ***Identifier des entrepreneurs et des financiers locaux***

- **La durabilité des systèmes mis en place** dépend étroitement de la capacité d'acteurs locaux à les faire vivre techniquement et financièrement, ces acteurs doivent être identifiés avec soin et accompagnés.

➔ ***Associer le secteur bancaire local***

Depuis plus de 35 ans, les programmes menés par les ONG françaises spécialisées dans l'accès à l'électricité et leurs partenaires locaux, ont permis de fournir de l'électricité à près de 1,5 millions d'habitants, principalement en Afrique, un beau résultat pourtant infime face à l'ampleur des besoins. Elles ont su inscrire leurs actions dans une dynamique de gouvernance participative, intégrée et pluridisciplinaire.